

Cours d'eau, tronçons de cours d'eau et canaux classés en liste 1
sur la Haute-Marne
au titre du 1° du I de l'article L214-17 du Code de l'Environnement

etiq_liste1	Nom_Liste1
L1_22	La Vingeanne de l'Etivau à Oisilly (coordonnées x=878 610 et y=6 704 920)
L1_3	Le Ru de Médet
L1_4	Le Ruisseau du Vaulis et ses affluents
L1_43	La Tille de Bussièrès et ses affluents
L1_5	Le Ruisseau de Clan

